

Dérives managériales !

Saran, le 20 juin 2024

La bienveillance managériale est une vertu que ne semble pas posséder la directrice en charge des ressources humaines au CPOS.

Le 19 juin 2024, en guise de salutations matinales de ses troupes aux ressources humaines, elle leur a envoyé un courriel **à minuit** afin de les recadrer suite à des « dérives observées dans le fonctionnement du service des ressources humaines. »

A l'UFAP-UNSa Justice du CPOS nous ne sommes nullement opposés au recadrage des personnels si des difficultés sont constatées par leur hiérarchie. Cependant, recadrage ne rime pas avec DEVALORISATION ou MAUVAIS TRAITEMENT !

Par ailleurs, ce courriel rédigé, semble-t-il, sous l'effet de sentiments négatifs est truffé d'affirmations ou d'insinuations scandaleuses et irrespectueuses de ces personnels.

Elles se retrouvent littéralement accusées de manquements déontologiques sans fondement !

COUVRIR D'OPPROBRE LES PERSONNELS DONT ON A LA RESPONSABILITE SUR LA BASE D'UN COLPORTAGE EST SIMPLEMENT INADMISSIBLE !

NE PAS MESURER LE SENS ET LA PORTEE D'UN PROPOS ADRESSE A SON EQUIPE EST UNE DECONSIDERATION INSUPPORTABLE !

Monsieur le Chef d'établissement, puisque vous êtes en copie de ce mail donc au fait de la situation, il est temps que les dérives managériales de votre adjointe cessent.

En effet, il semblerait que cette directrice déplacée fonctionne sur le principe de : l'ami de mon ami est mon ami et l'ennemi de mon ami est mon ennemi.

Elle qui semble aphone quand il s'agit des situations qui touchent ses « proches » mais tellement verbeuse quand il s'agit des « autres » ; elle qui autorise des aménagements horaires pour un gradé en raison de sa situation familiale mais qui refuse un aménagement de planning demandé par un autre gradé en raison d'une situation de famille particulière. Qu'est-ce qui fait la différence ? Un est le copain de ses amis, l'autre ne l'est plus !

Monsieur le Chef d'établissement, il ne faudrait plus que votre adjointe, qui semble se prendre pour le facteur X de cet établissement, manage les personnels par la terreur ou par la pression.

Dans la situation que connaît notre administration, les personnels ont besoin de bienveillance en vue de leur bien-être professionnel.

CELA DOIT ETRE L'OBJECTIF PRINCIPAL DE CELUI QUI PILOTE LA POLITIQUE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT EN MATIERE DES RESSOURCES HUMAINES.

SI VOTRE ADJOINTE NE COMPREND PAS LE SENS DES MOTS QU'ELLE EMPLOIE, NOUS LUI FERONS DON D'UN DICTIONNAIRE.

Pour le bureau local, Joseph PITA MUKUNA

